

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Arrêté du 24 septembre 2013 modifiant l'arrêté du 16 juin 2011 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein du Conseil général de l'environnement et du développement durable du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement

NOR : DEVK1323837A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu l'arrêté du 12 juillet 2010 modifié fixant la répartition de l'enveloppe d'emplois et de points de nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour ;

Vu l'arrêté du 16 juin 2011 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein du Conseil général de l'environnement et du développement durable du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ;

Vu l'avis du comité technique spécial du Conseil général de l'environnement et du développement durable en date du 29 novembre 2012,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont supprimés de l'annexe de l'arrêté du 16 juin 2011 susvisé les emplois désignés au tableau A de l'annexe du présent arrêté, aux dates d'effet précisées pour chacun de ces emplois.

Article 2

Sont ajoutés à l'annexe de l'arrêté du 16 juin 2011 susvisé les emplois désignés au tableau B de l'annexe du présent arrêté, aux dates d'effet précisées pour chacun de ces emplois.

Article 3

Dans l'annexe de l'arrêté du 16 juin 2011 susvisé, les emplois désignés au tableau C de l'annexe du présent arrêté sont dotés chacun de 30 points de nouvelle bonification indiciaire à partir du 1^{er} janvier 2013.

Article 4

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 24 septembre 2013.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur des ressources humaines,
F. CAZOTTES

ANNEXE

Tableau A

CATÉGORIE	NOMBRE d'emplois attribués	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION de l'emploi	SERVICE	DATE d'effet
A	1	26	Inspecteur hygiène et sécurité	Section personnels et services (6 ^e section)	31 décembre 2010
A	1	26	Chargé de mission	Section personnels et services (6 ^e section)	31 juillet 2011
A	1	41	Secrétaire de section	Section droit logement et société (1 ^{re} section)	21 octobre 2012
A	1	41	Secrétaire général	MIGT 7	31 janvier 2013

Tableau B

CATÉGORIE	NOMBRE d'emplois attribués	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION de l'emploi	SERVICE	DATE d'effet
A	1	26	Inspecteur hygiène et sécurité	MIGT 3	1 ^{er} septembre 2010
A	1	26	Chargé de mission	MIGT 4	1 ^{er} août 2011
A	1	46	Chef de bureau	Bureau des rapports et de la documentation (7 ^e section)	19 novembre 2012
B	1	15	Assistant du président et gestionnaire de dossiers	Autorité environnementale	1 ^{er} janvier 2013
A	1	41	Secrétaire de section	Aménagement durable des territoires (3 ^e section)	1 ^{er} juin 2013

Tableau C

CATÉGORIE	NOMBRE d'emplois attribués	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION de l'emploi	SERVICE
A	1	30	Chargé de mission	MIGT 7
A	1	30	Chargé de mission	MIGT 1
A	1	30	Inspecteur hygiène et sécurité	MIGT 1
A	1	30	Inspecteur hygiène et sécurité	MIGT 3
A	1	30	Inspecteur hygiène et sécurité	MIGT 4

CATÉGORIE	NOMBRE d'emplois attribués	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION de l'emploi	SERVICE
A	1	30	Chargé de mission	MIGT 4
A	1	30	Adjoint au chef de bureau	Bureau rapports et documentation Secrétariat général (7 ^e section)
A	1	30	Responsable cellule	Bureau personnel et moyens généraux Secrétariat général (7 ^e section)
A	1	30	Responsable secteur	Comité d'histoire (7 ^e section)